

Promotion : DEJEPS DPTR (DE20)*Sous réserve de modifications***Regroupements de formation théorique**

- N° 1 : 30 septembre, 01, 02, 03, 04 octobre 2024 : Positionnement et orientation (UC1- 35h)
- N° 2 : 07, 08, 09, 10, 11 octobre 2024 : Education Populaire/ Education nouvelle (UC3- 35h)
- N° 3 : 04, 05, 06, 07, 08 novembre 2024: Communication professionnelle et sécurité (UC4- 35h) → ERP, Menée de réunions = protocole UC3-4+ trame et écrits
- N° 4 : 25, 26, 27, 28, 29 novembre 2024 : Démarches pédagogiques et connaissance des publics (UC3- 35h) → parcours formateur, action de formation = finalisation écrits avant dépôt (20 janvier pour 1ere date)
- *N° 5 : 16, 17, 18, 19, 20 décembre 2024 : Méthodologie de projet (1) et oraux blancs (UC2- 35h) → Notion de projet : les différentes phases et préparation à la certification UC3-4
- *N° 6 : 20, 21, 22, 23, 24 janvier 2025 : Méthodologie de projet (2) et mobilité (UC2- 35h) → Notion de projet : les objectifs et préparation à la mobilité = dispositif Erasmus+
- (Début des certifications UC3 et 4 à partir du 10 février 2025 au 28 février 2025)
- N° 7 : 03, 04, 05, 06, 07 février 2024 : Méthodologie de projet (3) ; Recueil et exploitation de données (UC1 – 35h) → diagnostic= protocole UC1-2 + trame
- N° 8 : 03, 04, 05, 06, 07 mars 2025 : (UC1-2- 35h)
- N° 9 : 10, 11, 12, 13, 14 mars 2025 : Méthodologie de projet (4) et gestion financière (UC2 – 35h) → temps écritures dossier UC1-2
- (Début des rattrapages UC3 et 4 à partir du 17 mars 2025 au 31 mars 2025)
- Rendu des écrits pour entretien formatif 05 mai 2025
- N° 10 : 12, 13, 14, 15, 16 mai 2025 : Méthodologie de projet (5) et logistique (UC4- 35h)

Calendrier de formation de septembre 2024 à octobre 2025

- N°11 : 19, 20, 21, 22, 23 mai 2025 : ENTRETIEN FORMATIF (Toutes les UC dominantes UC3- 63h)
- N° 12 : 02,03, 04, 05, 06 juin 2025 : Méthodologie de projet (6) : Evaluation de projet (UC4- 28h) → temps écritures dossier UC1-2
- N° 13 : 23, 24, 25, 26, 27 juin 2025 : MOBILITE
- *N° 14 : 30 juin, 01, 02, 03, 04 juillet 2025 : MOBILITE (UC3- 35h)
- N° 15 : 08, 09, 10, 11, 12, septembre 2025 : Préparation aux certifications finales (UC4- 35h) = dépôt dossier UC1-2 le 10 janvier 2025
- N° 16 : 22, 23, 24, 25, 26 septembre 2025 : 1^{er} passage certifications UC1-2 (UC1- 35h)
- *N° 17 : 13, 14, 15, 16, 17 octobre 2025 : Rattrapages des certifications des UC 1 et 2 et fin de formation (UC1- 35h)

Les cours commencent à 9h00 précises

Ce calendrier est impératif. Il serait souhaitable que s'y rajoutent les heures de travail personnel à déterminer avec l'employeur.

Dans le cas où des modifications interviendraient, elles seraient signalées dans les meilleurs délais.

Total des heures programmées : 602 heures